

DISCRIMINATION SYNDICALE

Rappelons-nous en février...

LE DROIT SYNDICAL NON RESPECTÉ

La direction, avec la complicité de la CFDT et la CGC, entrave les droits syndicaux des salariés représentés par la CGT, en nous excluant du PAC du 25 janvier sur la présentation du CSE, avec la présence du codir élargi (La direction et les managers de chaque plateau)

VOS DROITS SONT EN DANGER!

Par ce biais, la direction a offert aux 2 Organisations Syndicales une tribune ouverte où ils ont fait leur propagande auprès du personnel et en se permettant de dénigrer les autres OS.

La direction aurait donné comme explication un manque de place !
Rappelons que cette réunion a eu lieu par TEAMS ?!

**LA DIRECTION BAFOUE LES DROITS SYNDICAUX!
C'EST SCANDALEUX ET ILLÉGAL!**

**MAIS AUSSI LORS DES DIFFÉRENTES INSTANCES OÙ
LA CGT EST POINTÉE DU DOIGT SUR LEUR MILITANTISME.**

